

ANTENNE RELAIS

La communication passe très mal...

Une réunion publique avait lieu hier soir au collège Rimbaud entre les représentants de SFR, qui souhaite installer une antenne relais rue des Fusillés, les riverains pour le moins en colère qui refusent qu'un tel projet soit concrétisé dans le quartier d'Ascq.

Ce sont les habitants qui ont demandé à ce que cette réunion soit organisée. Avant d'ouvrir les débats, André Laurent, adjoint à l'environnement de la ville, a souhaité des discussions dans « le calme et le respect », mais sur ce genre de sujet, « anxiogène », comme le qualifie le directeur technique régional de SFR, le ton est rapidement monté.

L'opérateur de téléphonie mobile prévoit en effet d'installer une antenne relais de type UMTS, au 141, rue des Fusillés, sur un bâtiment qui abritait autrefois une brasserie, mais reconverti aujourd'hui en résidences étudiantes. Les antennes UMTS sont dites de troisième génération et permettent le transfert de données (surf sur Internet, envoi de photos, téléchargement de vidéos...) à des débits largement supérieurs aux actuels.



SFR prévoit d'installer une antenne relais au 141, rue des Fusillés, mais les habitants font de la résistance.

Photos à l'appui, le projet a été détaillé devant les habitants, il prévoit une antenne plaquée sur le toit ainsi que deux autres installées sur une fausse cheminée, qui agiraient sur un rayon de 300 mètres.

Et contre toute attente, c'est surtout l'aspect architectural qui a été attaqué par les Villeneuvois. « Quelle horreur ! », s'est emporté un homme d'une quarantaine d'années, et qui vit juste en face du numéro 141.

« Ce n'est pas permis de défigurer notre environnement de la sorte », a-t-il pesté, rejoint par de nombreux autres participants. Et la question de l'esthétique a occupé une bonne partie de cette réunion qui s'est poursuivie tard dans la soirée.

Avant qu'un autre homme dans l'assemblée ne pointe le fond du problème : « il me semble qu'il y a plus important, comme l'impact sur la santé ».

Les riverains s'inquiètent des effets du rayonnement de l'antenne sur eux, leurs enfants et les étudiants qui dormiront la nuit sous le toit de l'immeuble. M. Janot, le directeur régional de SFR, épaulé par un ingénieur, explique « que l'antenne est positionnée bien au-dessus des maisons et que le faisceau du champ magnétique reste en hauteur ».

D'autres habitants citent des études sur les augmentations de cancers, tumeurs et leucémies. Un voisin de la future antenne, qui réside au 139, s'interroge sur son utilité.

« Vous nous dites aujourd'hui que c'est pour télécharger des photos, etc. Mais un téléphone sert à téléphoner. Nous n'avons pas besoin de ce service que vous nous imposez. Sur un rayon de 300 mètres aucun habitant n'en veut ».

La salle confirme et applaudit. André Laurent intervient, « arrêtez, personne ne veut d'une antenne mais personne ne veut se débarrasser de son portable ».

Branle bas de combat dans l'assistance, on réclame même un référendum sur le sujet. Refus catégorique des élus, qui indiquent qu'après avoir entendu l'avis des habitants, une commission se réunira pour décider de valider ou non l'installation. Affaire à suivre.

Aller à l'essentiel c'est rendre la téléphonie mobile compatible avec la santé humaine, c'est adopter le standard BioInitiative

[0.6V/m, pourquoi ? \(cliquer\)](#)

